

**DÉCLARATION SUD lors de la Première séance  
de l'Instance des Représentants de Proximité  
Midi-Pyrénées du 16 novembre 2018**



En cette toute première réunion des représentants de proximité, nous, élues SUD tenons à souligner l'étape franchie par notre syndicat. Grâce à la confiance de nombreux de nos collègues, SUD devient représentatif au sein du réseau France 3. SUD devient aussi le premier syndicat de Midi-Pyrénées. C'est dire la confiance qui nous est accordée !

En votant majoritairement pour SUD, les électeurs et les électrices nous imposent une grande responsabilité : celle de les représenter au mieux, au-delà des clivages syndicaux.

Il est aussi de notre devoir d'instaurer dès aujourd'hui un climat de confiance au sein de cette instance entre la direction et les élus d'une part, mais aussi entre nous, élus Représentants de Proximité.

Cette ouverture, nous l'avons déjà mise en pratique. Nous avons proposé aux nouveaux élus de nous rencontrer en amont de cette réunion et avons soumis l'idée de faire la formation « Représentants de Proximité » ensemble, ce qui donnerait une vraie cohésion à notre « petit » groupe de représentants.

Cette responsabilité donnée par les électeurs et électrices ne nous conduit pourtant pas à revendiquer le secrétariat de cette instance.

Nous avons souhaité, Marie-Pierre et moi, proposer à François Ollier d'assurer cette fonction du fait de notre situation professionnelle respective.

De plus, notre tâche d'élus n'est pas facilitée dans cette nouvelle instance où tout est à imaginer. Regroupant les prérogatives des anciens DP et CHSCT, il nous faudra convenir d'une organisation au fil des prochains mois. Laissons-nous un semestre pour éprouver notre fonctionnement. Permettons-nous de l'améliorer en ne figeant pas tout dès aujourd'hui.

Nous serions déjà bien inspirés de nous octroyer la possibilité de nous réunir en préparatoire la veille de la réunion RP. De même, commencer une réunion seulement à 14h nous paraît bien trop juste. Une journée de réunion pour traiter les différentes problématiques soulevées par les salariéEs de l'antenne et les représentants de proximité ne serait pas superflue !

L'instance des représentants de proximité sera le relai des salariéEs des régions auprès des éluEs du CSE. Là aussi, il va nous falloir imaginer un fonctionnement efficace et pertinent entre ces deux instances.

Donnons-nous du temps avant de définir exactement les limites de notre fonctionnement afin de trouver l'organisation qui nous permettra de travailler tous ensemble, en intelligence et en sérénité.

Les élues SUD, Marie-Pierre Fournier, Evelyne Hebert